



Titre Professionnel (niv.IV)

Secrétaire Comptable

une formation qualifiante
et certifiante !

Eligible CPF



Objectifs de la formation

Le Titre Professionnel Secrétaire Comptable forme à l'exercice d'activités diversifiées couvrant le secrétariat, la comptabilité et les tâches administratives. Le titulaire de ce diplôme assure ainsi le secrétariat de toutes les fonctions de l'entreprise et le suivi administratif du personnel. Il réalise par ailleurs les paies et les déclarations sociales courantes.

Titre Professionnel (niv.IV) Secrétaire Comptable

Contenu de la formation

Programme synthétique

- Modules d'accompagnement : accueil, positionnement et contractualisation; accompagnement aux techniques de recherche d'emploi
- Modules de formation professionnelle : assurer les travaux courants de secrétariat et assister une équipe; réaliser le

traitement administratif des diverses fonctions de l'entreprise; assurer les travaux courants de comptabilité; établir la paie et les déclarations sociales courantes; formation en entreprise

- Modules généraux et transversaux : communiquer en situation professionnelle et en situation d'examen; communiquer en langue anglaise en situation professionnelle

Agence de Saint-Malo-Dinan

1 rue Pierre de Coubertin
02 99 82 87 00
marion.bouvet@ac-rennes.fr



Contacts

Conseillère en formation continue
Laurence COLLINET
Coordinatrices
Sophie GOMBEAU (Saint-Malo)
Annie PINSON (Dinan)



Pré requis

Être titulaire d'un diplôme de niveau V
(CAP, BEP, diplôme national du brevet)



Lieux de formation

Lycée MAUPERTUIS
1 rue Pierre de Coubertin
35400 SAINT-MALO
Lycée LA FONTAINE DES EAUX
48 promenade de la Fontaine des Eaux
22100 DINAN
Formation également présente sur les sites de Vitré-Fougères et de Redon



Date

Nous consulter



Publics

Tout public
Détail : jeunes (- de 26 ans) et adultes demandeurs d'emploi, salariés en CIF,...



Validation

Titre Professionnel Secrétaire Comptable (niv. IV)



Informations spécifiques

Durée moyenne en centre : 951 h
Durée moyenne en entreprise : 210 h



Tarif

Nous consulter
Code CPF salarié : 2190
Code CPF demandeur d'emploi : 2190
Financement PBF possible



Méthodes et moyens pédagogiques

Parcours individualisé en fonction des besoins
Contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation



Formation éligible au CPF salarié



Formation éligible au CPF demandeur d'emploi



Financement "Région" possible



En contrat de professionnalisation



Congé individuel de formation pour les salariés.